

République Française - Département du Cantal

Arrondissement de Saint-Flour

VILLE D'ALLANCHE



Commune de ALLANCHE Séance du jeudi 25 janvier 2024

Membres en exercice
: 14

Date de la convocation: 19 janvier 2024

Présents : 12

vingt-cinq janvier deux mille vingt-quatre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Philippe ROSSEEL,

Votants: 14

Présents : Claudine HOUSELLE, Philippe ROSSEEL, ERIC VIALA, ALAIN GRIFFE, Jean-Paul DUMAS, Roland VEDRINES, AUDREY BLANQUET, JENNIFER DEVÈZE, LUDOVIC LEVAIS, THIERRY MARSILHAC, CLAUDE PESCHAUD, JULIEN THERON

Pour : 14

Représentés: Patrick MERAL représenté par ALAIN GRIFFE, JACQUELINE BARTHAIRE représentée par Philippe ROSSEEL

Contre : 0

Abstention : 0

Excusés:

Secrétaire de séance:
AUDREY
BLANQUET

Présents non votants :

Absents:

Objet: Demande d'attribution d'une aide sociale - DE_008_2024

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'une demande d'aide sociale qui a été reçue en mairie émanant d'un administré dans le besoin.

La commission sociale s'est réunie aujourd'hui même et a émis un avis favorable à la demande d'aide financière et a décidé de participer à hauteur de **HUIT CENT EUROS (800,00 €)**.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de verser une aide financière d'un montant de **HUIT CENT EUROS (800,00€)** à l'administré concerné ;
- **AUTORISE** le Maire à procéder au versement de l'aide.

Date de transmission de l'acte: 30/01/2024
Date de réception de l'AR: 30/01/2024

015-211500012-DE_008_2024-DE
A G E D I

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
Le Maire,
Philippe ROSSEEL

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
compte tenu de sa transmission en Sous-préfecture
et de sa publication



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
le : 30 JAN. 2024
publie le
30 JAN. 2024

Date de transmission de l'acte: 30/01/2024
Date de réception de l'AR: 30/01/2024

015-211500012-DE_008_2024-DE
A G E D I